

PROGRAMMES

CE2D TECHNIQUE/ARTISTIQUE DE QUALIFICATION (CE2D TQ/ CE2D AQ)

Pour l'obtention du Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré de l'enseignement technique et artistique de qualification, les candidats sont interrogés sur des matières des troisième et quatrième années de l'enseignement secondaire technique et artistique de qualification.

1 - cinq matières obligatoires :	Numéro du programme	Lien vers le programme	Remarque(s)
Français (4h)	464/2015/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/464-2015-240.pdf	/
Mathématique (2h)	480P/2017/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/480P-2017-240%20.pdf	/
Langue Moderne (2h) (Allemand-Anglais-Néerlandais)	503/2020/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/503-2020-240.pdf	/
Formation scientifique (2h)	471/2017/240 (2eme edition)	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/471-2017-240(2e%20edition).pdf	/
Formation historique et géographique (2h)	Géographie : 465/2015/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/465-2015-240.pdf	/
	Histoire : 466/2015/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/466-2015-240%20.pdf	/
2 - les cours théoriques et pratiques de l'option de base groupée (OBG).	Merci de rechercher le programme de l'OBG sur www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes pour autant que l'OBG souhaitée soit organisable au jury.		